Image not found or type unknown

Absence de notification jugement de la cour d'appel

Par **cremebrulee**, le **26/02/2016** à **11:13**

Bonjour,

Suite à un mandat d'arrêt européen j'ai été arrêté et incarcéré à Madrid en espagne le 19/03/2015, comme j'avais fait appel de ce jugement la cour d'appel a rendu son jugement le 25/03/2015 , et ce jugement ne m'a pas été signifié à la maison d'arrêt de Madrid alors que le tribunal avait été informé de mon arrestation, de ce fait je n'ai pas pu me pourvoir en cassation, ma question est / ce jugement a juste été signifié a mon avocat est ce légal comme il ne m'a pas été signifié personellement quel sont mes recours y a t'il un vice de procédure

Merci d'avance

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés